



**égalité des genres  
dans les arts de la rue**

# Commission Égalité des genres dans les arts de la rue

## ACTIVITÉS 2019-2024

**AuRA, Fédération des Arts de la Rue  
Auvergne-Rhône-Alpes**  
coordination@fede-rue-aura.fr  
06.50.24.13.28

**BFC, Fédération des Arts de la Rue  
Bourgogne-Franche-Comté**  
federue.bfc@gmail.com

**FéRue, Fédération des Arts de la Rue  
en Île-de-France**  
coordination@ferue.org  
06.30.23.98.81

**Grand'Rue, Fédération des Arts de la  
Rue en Nouvelle-Aquitaine**  
fedegrandrue@gmail.com

**Ministère de la République, Fédéra-  
tion des Arts de la Rue en Normandie**  
ministeredelaruepublique@gmail.com

**Pôle Nord, Fédération des Arts de la  
Rue des Hauts-de-France**  
federation.polenord@gmail.com

**Fédération Nationale des Arts de la Rue**  
coordination@federationartsdelarue.org

**Pôle Sud, Fédération des Arts de la Rue  
en Occitanie**  
fedelepolesud@gmail.com

**FÉDÉRATION DES  
ARTS DE LA RUE  
AUVERGNE  
RHÔNE-ALPES**

**FÉDÉRATION DES  
ARTS DE LA RUE  
EN BOUGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ**



# SOMMAIRE

## **p.1** Présentation de la commission

- 1.1 Présentation et objectifs
- 1.2 Organisation et membres
- 1.3 Les axes de travail
- 1.4 Partenaires

## **p.4** Actions menées et à venir

- 2.1 Bilan 2024
- 2.2 Projets 2025

## **p.9** Outils mutualisés

- 3.1 Fonds mutualisé
- 3.2 Framaspace
- 3.3 Groupe Facebook
- 3.4 Liste de diffusion
- 3.5 Méthodologie d'enquête
- 3.6 Base de données du genre des compagnies des Arts de la rue
- 3.7 Adresse mail de la commission

## **p.10** Budget général

## **p.11** Bilan général

## **p.12** Partenaires des fédérations

# 1

# PRÉSENTATION DE LA COMMISSION

## 1.1 Présentation et objectifs

La commission inter-régionale *Égalité des genres dans les arts de la rue* est née à l'occasion d'une première rencontre thématique « Mettre en place une réelle partie dans les projets artistiques et culturels » organisée lors de l'Université Buissonnière de Limoges en février 2019.

Les premières enquêtes sur l'égalité Femmes-Hommes ont été conduites la même année par les fédérations Grand'Rue (Nouvelle-Aquitaine) et AuRA (Auvergne-Rhône-Alpes). De ces premiers échanges concernant l'application d'une méthodologie d'enquête commune sont nées l'envie et la nécessité de mettre en place un chantier transversal dans nos fédérations régionales.

La FéRue (Île-de-France) a rejoint la commission à ce moment. Le Ministère de la République (Normandie) participe depuis 2020. Pôle Nord (Hauts-de-France) et Pôle Sud (Occitanie) depuis 2022. La Bourgogne-Franche-Comté a rejoint la commission en 2023.

La Fédération Nationale des Arts de la Rue suit nos travaux depuis la création de la commission et l'a rejoint officiellement en 2020 en mandatant une personne membre de son conseil d'administration sur ce projet.

Nous travaillons à comptabiliser et visibiliser les représentations de genre dans notre domaine. Nous agissons dans l'optique d'un féminisme intersectionnel et inclusif, qui prend en compte les différents types de discriminations qu'une personne peut subir.

Nous sommes une commission mixte, qui accueille des membres quelle que soit l'expression de leur genre. Nous cherchons à observer, à proposer des solutions, des pistes de réflexion et des outils. Nous accueillons avec entrain de nouvelles personnes et de nouvelles fédérations.

### **Nous voulons :**

- Rendre visible la répartition des pouvoirs et mettre en lumière les inégalités (dans le fait d'être programmé-e, de jouer, de diriger) en fonction des genres ;
- Participer à la lutte contre les violences sexuelles et sexistes ;
- Valoriser les créations d'artistes femmes et en minorité de genre ;
- Influencer sur les politiques publiques et se faire entendre auprès des institutions et de la profession ;
- Agir sur les parcours professionnels, nous former, mettre en place de nouvelles pratiques ;
- Briser le plafond de verre.

### **Manières de faire :**

- Nous réunissons des personnes qui s'investissent dans le Comité de pilotage (qui prend les décisions financières et stratégiques), des personnes qui participent plus ponctuellement, et des alliés-es.
- Nous fonctionnons par groupes de travail, formés selon les envies de chacun-e. En réunion et travail de groupe, nous faisons attention à la distribution de la parole et mettons en place un cadre non jugeant, de manière à ce que tout le monde puisse avoir l'occasion de s'exprimer.
- Nous utilisons le mode qui nous semble le plus approprié pour que la diversité des points de vue existe : consensus ou vote (à main levée ou secret), selon les sujets et besoins.

- Pour les questions d'ordre financier, chaque fédération membre du Comité de pilotage a une voix, quel que soit le nombre de ses adhérent-es qui participent à la commission.
- La liste des membres de la commission est publique. Toutefois, la teneur des discussions à l'intérieur de la commission est confidentielle. Les prises de positions et prises de paroles sont faites au nom de la commission. Des membres de la commission peuvent être missionné-es pour porter la parole de la commission.
- Nos réunions se tiennent en mixité, avec le plus de membres possible, et les décisions qui sont prises en réunion le sont au nom de la commission.

## 1.2 Organisation et membres

Depuis le début de la commission, nous proposons aux personnes intéressées de rejoindre la liste de diffusion et de se positionner sur un ou plusieurs axes de travail. À ce jour, nous comptons plus de 130 contacts rencontrés lors des différents ateliers organisés. Nous leur communiquons :

- Les dates et lieux des rencontres et actions
- Les compte-rendus
- Les enquêtes réalisées

Depuis mai 2022, ces informations leur sont transmises via une newsletter. Les membres de la commission sont en majorité adhérent-es à leur fédération et nous avons constaté que ce chantier peut être un levier pour de nouvelles adhésions.

Les représentant-es des fédérations sont :

- AuRA : **Nathalie Veuillet et Fanny Guihard**
- Bourgogne-Franche-Comté : **Lucile Chesnais Slotman**
- FéRue : **Matthias Claeys**
- FNAR : **Julien Emirian**
- Grand'Rue : **David Cappellazzo et Leïla Picard**
- Ministère de la République : **Laure Brouillard**
- Pôle Nord : **Julien Emirian**
- Pôle Sud : **Marion Dupouy Mason**

## 1.3 Les axes de travail

La commission s'est donné pour objectif principal de favoriser l'égal accès des femmes et des hommes aux postes à responsabilité, aux lieux de décision, aux moyens de production, aux réseaux de diffusion, à la visibilité médiatique. Elle entend déconstruire les représentations genrées, tant dans l'expression artistique que dans l'organisation du travail. Elle souhaite valoriser la création féminine dans son champ artistique, influencer sur les politiques publiques, œuvrer à une juste répartition des subsides, améliorer la capacité d'agir sur les parcours professionnels à travers la baisse des inégalités et la mise en place de nouvelles pratiques. Elle se donne 6 axes de travail :

- 1** faire un état des lieux qualitatif et chiffré : s'observer, se compter ;
- 2** influencer et se faire entendre pour plus d'équité : pédagogie et lobbying auprès de l'État, des collectivités, des organisations sociales et structures organisant la profession ;
- 3** sensibiliser et communiquer : publier chiffres et rapports, campagnes sur les réseaux sociaux, être présent-es aux rencontres professionnelles, mutualiser nos approches entre réseaux ;
- 4** mettre en place une veille sur les questions de harcèlement sexiste et sexuel dans nos métiers ;

**5** militer et agir auprès des professionnel·les comme des publics : actions sur les festivals Arts de la Rue et temps forts des fédérations ;

**6** se former : se donner des outils concrets et augmenter les compétences pour lutter contre le harcèlement sexiste et sexuel et pour permettre aux femmes de briser le plafond de verre.

## 1.4 Partenaires

Concernant les enquêtes publiées par la commission, les **CNAREP** sont associés au comptage : ils facilitent le comptage en remplissant un tableur de statistiques du genre des personnes identifiées comme responsables artistiques des compagnies accueillies et soutenues.

### Mouvement HF+

Enfin, nous échangeons avec les réseaux militants du **Mouvement HF+** et ses relais en région ainsi que **Les Tenaces** qui nous ont fait bénéficier de leur expérience et de leurs réseaux.

### Les Tenaces

En 2024, un accompagnement au projet et à la mise en œuvre de la feuille de route de la commission a été mené avec **La Petite**, organisme de formation qui agit pour l'égalité des genres et contre les violences sexistes et sexuelles dans la culture.

### La Petite

# 2

# ACTIONS MENÉES ET À VENIR

## 2.1 Bilan 2024

### Janvier – Formation collective aux fondamentaux de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles à Toulouse & Démarrage de l'accompagnement avec La Petite

Une partie des membres de la commission s'est réunie à Toulouse les 25 et 26 janvier pour deux jours de travail. La première journée était consacrée à une formation aux fondamentaux à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dispensée par La Petite. La deuxième journée, les participant-es ont pu poser les premiers jalons de l'accompagnement, qui aura duré tout au long de l'année 2024. Plusieurs groupes de travail ont ainsi été créés : légitimité de la commission, création d'une charte, rédaction d'un guide permettant aux structures des arts de la rue d'établir leur protocole de lutte contre les violences sexistes, sexuelles et de genre. Ces groupes de travail se sont réunis tout au long de l'année.

### Mars – Réunion du Comité de pilotage & Journée Égalité FH et de genres

Treize membres du Comité de pilotage de la commission se sont réunies le 11 mars pour la première réunion de l'année. Plusieurs sujets étaient à l'ordre du jour : le Festival d'Aurillac, les accusations portées sur la direction du Daki Ling, l'enquête sur les données 2023, l'accompagnement avec La Petite.

Aussi en mars, la FéRue a participé à l'organisation d'une journée «*Égalité FH et de genres – Rapports de domination au travail*» co-organisée avec l'Ufisc, le RIF – Réseau des musiques actuelles d'Île-de-France, Actes if – Réseau des lieux intermédiaires et indépendants en Île-de-France, le SMA – Syndicat des Musiques Actuelles, OPALE Centre de ressources DLA Culture. Elle s'est déroulée à Paris dans les locaux de la FéRue.

[Lire le compte-rendu](#)

### Avril – Réunion avec La Petite – Accompagnement de la commission

Ce temps d'échange avec La Petite a permis aux membres d'avancer plus particulièrement sur les travaux liés à la légitimité de la commission et plus spécifiquement : sa fonction-ressource, sa visibilité, son positionnement auprès des fédérations la composant et la pérennisation de son fonctionnement.

## Mai – Réunion du Comité de pilotage & Pop Mind

La deuxième réunion du Comité de pilotage a réuni 10 personnes et a notamment porté sur l'organisation des rencontres de l'été, une sollicitation du Syndicat National des Metteurs en Scène, la finalisation de l'enquête 2023, et des prochains points à aborder lors de l'accompagnement avec La Petite.

[Lire le compte-rendu des ateliers auxquels la FéRue a participé](#)

À l'occasion de Pop Mind, un événement co-organisé par l'Ufisc et le CRID qui s'est déroulé à Rennes en 2024, la FéRue a co-organisé avec l'association La Case un atelier «*Prendre soin : comment lutter contre les rapports de domination dans nos collectifs ?*» Sont intervenues : Silvia Carboni et Lucile Linard, co-présidente et coordinatrice de HF+ Bretagne ; Alice Galle, salariée au CRID ; Marie Ponthieux, salariée au RIF.

## Juin – Réunion avec La Petite – Accompagnement de la commission & Débats aux Invites de Villeurbanne

En juin, les membres de la commission ont poursuivi les échanges avec La Petite, cette fois autour des enquêtes menées. Les discussions ont porté sur la manière d'effectuer les comptages : comment compte-t-on, et qui compte-t-on ? Ce fut l'occasion de revenir sur une future évolution des critères de comptage afin de mieux prendre en compte la diversité des expressions de genre.

La Fédération des arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes est intervenue et a participé à deux débats organisés dans le cadre des Invites de Villeurbanne, organisés par Les Ateliers Frappaz – CNAREP de Villeurbanne, notamment :

■ Jeudi 20 juin : Femmes, théâtres et espace(s) public(s). Déborder du cadre !

*« Cette rencontre est l'occasion d'échanger depuis différents objets de recherche, expériences et sensibilités autour de la notion d'espace public et de revenir sur la nécessité d'une histoire mixte du théâtre, du matrimoine et de l'objectivation des inégalités grâce à des études chiffrées. Chiffres derrière lesquels il y a des êtres et des réalités. »*

Avec :

■ Anne Monteil-Bauer, artiste pluridisciplinaire, écrivaine, directrice de Si/siles femmes existent

■ Julie Rossello Rochet, écrivaine-dramaturge, autrice d'unethèse intitulée : « Des autrices dramatiques parisiennes dans l'espace public (1789-1914) »

■ Lorraine Wiss, docteure en études théâtrales, chargée d'enseignement à l'Université Lyon 2, autrice d'une thèse intitulée : « Scènes féministes : Histoire des dramaturgies des luttes des femmes dans les années 1970 en France »

■ Nathalie Veuillet (membres de la Fédération des Arts de la rue Auvergne-Rhône-Alpes)

■ Nadège Prugnard, artiste, autrice et directrice des Ateliers Frappaz.

■ Cette rencontre a été animée par Stéphanie Ruffier.

[Voir la captation vidéo](#)

## Juillet - Publication de l'enquête sur les données 2023 & Rencontre professionnelle «Entre combats pour l'égalité et libertés d'expression» à Chalon dans la rue

Ce troisième état des lieux sur l'égalité professionnelle dans le secteur des arts de la rue et de la création en espace public permet à la commission de contribuer aux analyses et de participer à la veille statistique. Celle-ci fait état de la programmation des festivals arts de la rue en 2023 dans 6 régions.

### Lire l'enquête

Deux grands constats :

■ Sur 84 festivals étudiés (soutenus par les Conseils régionaux et programmant au moins 8 compagnies), **la moyenne des représentations portées par des femmes est de 26 %**, contre 46 % pour celles portées par des hommes. La moitié des festivals étudiés présente moins de 21 % de représentations portées par des femmes. Il n'y a pas d'évolutions entre 2019, 2021 et 2023.

■ **Les festivals portés par les CNAREP sont plus égalitaires mais présentent d'importantes disparités**, allant de 21 % à 49 % de représentations portées par des femmes.

Dans le cadre de l'édition 2024 du festival Chalon dans la rue, la commission Égalité des genres dans les arts de la rue a organisé une rencontre qui a rassemblé environ 50 personnes. Sont intervenues à cette occasion : **Bérénice Hamidi**, professeure en esthétiques et politiques des arts vivants à l'Université Lyon 2, co-directrice de l'axe « études sur le genre, théories féministes et approches intersectionnelles » du laboratoire Passage XX-XXI et **Camille Cheminet**, référente des enquêtes sur l'égalité des genres pour la commission.

La rencontre a été modérée par **Marion Dupouy Mason**, référente pour Pôle Sud, Fédération des arts de la rue en Occitanie.

Cette rencontre a été l'occasion pour la commission de présenter l'enquête 2023 portant sur les programmations en festivals.

## Septembre - Réunion du Comité de pilotage

Une partie des membres du Comité de pilotage se sont retrouvés en septembre pour une nouvelle réunion qui a porté sur : le bilan des actions estivales, la participation des fédérations au fonds mutualisé de la commission, la fin approchante de l'accompagnement de La Petite, et divers projets à plus long terme.

## **Novembre – Réunion avec La Petite – Accompagnement de la Commission & Atelier à l’Université Buissonnière des Arts de la Rue**

La dernière session d’accompagnement avec La Petite a eu lieu en novembre, juste avant l’Université Buissonnière des Arts de la Rue. Ce dernier temps a permis d’échanger sur :

- La rédaction du guide à l’usage des Fédérations des arts de la rue concernant la lutte contre les violences sexistes et sexuelles ;
- La notion de culture du viol.

Ce même mois, une partie des membres de la commission a animé un atelier dédié à la lutte contre les VSS dans le cadre de l’Université Buissonnière des Arts de la Rue qui s’est tenue en Ardèche. L’atelier « La lutte contre les violences sexistes et sexuelles casse-t-elle vraiment l’ambiance ? » a réuni une dizaine de personnes le matin et une vingtaine l’après-midi. Les personnes présentes ont participé à un débat mouvant, à l’arpentage d’un article de Bérénice Hamidi et ont échangé autour des obligations légales en matière de lutte contre les VSS. L’après-midi, des actions pour les prochains rendez-vous des fédérations ont été imaginées, ainsi que la restitution de l’atelier qui a pris la forme d’un happening lors duquel une sirène a retenti toutes les 2min30 pendant 1 heure, pour rappeler la fréquence moyenne d’un viol ou d’une tentative de viol en France en 2021.

[Lire l’article «De la culture du viol» – lecture complète en accès payant](#)

## **Décembre – Réunion du Comité de pilotage et intégration de nouvelles personnes au sein de la commission**

En décembre s’est tenue la dernière réunion de l’année du Comité de pilotage, l’occasion d’intégrer de nouvelles personnes dans le COPIL après l’Université Buissonnière des Arts de la Rue. Cette réunion a été l’occasion de faire le bilan de l’UB, discuter du Guide pour la mise en place d’un protocole VSS, de discuter de l’enquête sur les données 2024, de présenter la cellule d’écoute VSS mise en place à la FéRue.

## 2.2 Projets 2025

### Sortie du Guide pour la lutte contre les Violences Sexistes et Sexuelles

Ce guide d'actions contre les violences sexistes, sexuelles et de genres est rédigé en 2024, par la commission inter-régionale Égalité des genres dans les arts de la rue. La commission est composée des fédérations régionales des arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne Franche-Comté, Hauts-de-France, Île-de-France, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie, et la Fédération Nationale des Arts de la Rue.

Sa rédaction a lieu dans le cadre d'un accompagnement de la commission par La Petite (organisme qui agit pour l'égalité des genres et contre les violences sexistes et sexuelles dans les arts et la culture). La commission inter-régionale Égalité des genres dans les arts de la rue a souhaité créer un document le plus complet possible, adapté aux besoins et spécificités de nos secteurs. Bien entendu, celui-ci ne peut se substituer à des formations sur le sujet des violences sexuelles, sexistes et de genres, dont nous tenons à rappeler la nécessité. Ce document sera utile pour établir ou rappeler des fondamentaux, donner des exemples de procédures ou d'outils, et orienter dans certaines démarches.

Ce guide est construit en quatre parties :

- 1 – Fondamentaux et objectifs
- 2 – Définition des violences sexistes et sexuelles
- 3 – Exemples de modèles d'intervention
- 4 – Ressources

2025 permettra à la commission de faire connaître l'existence de ce guide et de le valoriser lors de différents événements : assemblées générales des fédérations régionales et nationales, tables-rondes thématiques, ...

Il pourra également donner lieu à un webinaire organisés par la FNAR et sera disponible sur les différents sites internet des Fédérations des arts de la rue.

### Nouvelle édition de l'enquête

Pour continuer à observer l'évolution du secteur en matière d'égalité des genres, la commission publiera une mise à jour de l'enquête sur les données suivantes :

- Les programmations en festivals en 2024 (festival soutenus par leur conseil régional et comptant au moins 8 compagnies)
- Les subventions attribuées en 2023 par les région et les DRAC : conventionnements, aides au projets et dispositifs spécifiques
- Si possible : les subventions attribuées en 2024 par les région et les DRAC : conventionnements, aides au projets et dispositifs spécifiques

Cette nouvelle édition devrait paraître courant mai au plus tard.

### Rencontres

La commission souhaite continuer à proposer des temps de rencontres, de réflexion et d'acculturation lors des festivals ou lors des événements professionnels. Ceux-ci seront construits au fil de l'eau en fonction des personnes constituant la commission et exprimant le souhait de porter ces rencontres. Nous pouvons néanmoins imaginer être présent-es lors de Chalon dans la rue, avec qui les liens de confiance persistent ou encore lors de la prochaine Université Buissonnière des Arts de la rue.

# 3

## OUTILS MUTUALISÉS

### 3.1 Fonds mutualisé

Afin de financer la commission et ses actions, il a été décidé la création d'un fonds mutualisé. En 2024, les fédérations AuRA, BFC, Grand'Rue, FéRue, Pôle Nord, Pôle Sud et Nationale ont voté une participation à ce fonds, comprise entre 500 et 1000 euros chacune.

Ce fonds est centralisé dans une fédération (Grand'Rue) et donne lieu à la rédaction d'une convention de mutualisation précisant la gouvernance de celui-ci. Ce fonds permet au chantier d'être autonome financièrement, de financer ses déplacements, production de supports, rémunération des expertises extérieures, etc. Le budget est à lire en page 10.

### 3.2 Framaspace

Les membres de la commission peuvent centraliser, mettre à jour et accéder aux documents rédigés ainsi qu'aux ressources dans un espace dématérialisé (Framaspace). C'est un outil libre géré par l'association Framasoft.

### 3.3 Groupe Facebook

Nous avons mis en place un groupe Facebook nous permettant de communiquer plus facilement et de toucher des personnes en dehors des fédérations des Arts de la Rue. Le groupe « Égalité des genres dans les arts de la rue ? » est suivi par plus de 280 personnes qui peuvent si elles le souhaitent rejoindre la commission à tout moment.

[Le groupe Facebook](#)

### 3.4 Liste de diffusion

Pour centraliser les contacts, les informer, les orienter sur les chantiers. Elle compte aujourd'hui 134 contacts ayant exprimé le souhait d'être informé-e-s.

### 3.5 Méthodologie d'enquête

[Voir la méthodologie](#)

La commission a mis en place une méthodologie commune, fruit de nos premiers comptages.

### 3.6 Base de données du genre des compagnies des Arts de la rue

[La base de données](#)

Pour compter en un clin d'œil.

### 3.7 Adresse mail de la commission

À la suite de la première période de formation avec La Petite, les membres de la commission ont décidé la mise en place d'une adresse mail dédiée à la commission :

***commission-egalite@federationartsdelarue.org***

## 4

## BUDGET GÉNÉRAL

## CHARGES

## Dépensés

## Communication

<i>Graphisme</i>	2523,6
<i>Impressions</i>	542,4
<i>Frais postaux</i>	25,7

## Formations

<i>Brisons le plafond de verre</i>	3600
<i>Brisons le plafond de verre (missions)</i>	317,5
<i>Plafond de verre (impressions)</i>	58,1
<i>Accompagnement La Petite</i>	6018
<i>Accompagnement La Petite (mission)</i>	2156,5

## Co-prroduction de projets fédéraux

<i>Matrimoine des arts de la rue</i>	1900
<i>Assises debout des arts de la rue</i>	1000

## Réunions et rencontres

<i>Universités</i>	279,7
<i>Buissonnières</i>	
<i>Festivals (animation)</i>	2477,9
<i>Festivals (missions)</i>	817,1
<i>Comptage (déplacements)</i>	264,8
<i>COPIL - Réunions</i>	307,5

## Frais de gestion

<i>Tenue de compte</i>	193
------------------------	-----

TOTAL

22 481,8

## PRODUITS

## Votés

## Fonds mutualisé 2020

<i>AuRA</i>	2000
<i>Grand'Rue</i>	1000
<i>Fédération Nationale</i>	2000

## Fonds mutualisé 2021

<i>AuRA</i>	2000
<i>FÉRue</i>	2000
<i>Grand'Rue</i>	2000
<i>Fédération Nationale</i>	1000

## Fonds mutualisé 2022

<i>AuRA</i>	1000
<i>FÉRue</i>	1000
<i>Grand'Rue</i>	1000
<i>Fédération Nationale</i>	1000

## Fonds mutualisé 2023

<i>AuRA</i>	500
<i>FÉRue</i>	1000
<i>Grand'Rue</i>	1000
<i>Pôle Nord</i>	1000
<i>Pôle Sud</i>	1000
<i>Fédération Nationale</i>	1000

## Fonds mutualisé 2024

<i>AuRA</i>	500
<i>BFC</i>	1000
<i>FÉRue</i>	1000
<i>Grand'Rue</i>	500
<i>Pôle Sud</i>	1000
<i>Fédération Nationale</i>	1000

TOTAL

26 400

RÉSULTAT

3918,2

# 5

## BILAN GÉNÉRAL

Née en février 2019 sous l'impulsion de trois fédérations régionales des arts de la rue, la commission Égalité des genres est désormais forte de 8 fédérations, Fédération Nationale des Arts de la Rue incluse.

Ses membres travaillent de manière inédite à l'articulation d'un chantier commun et co-construit, structuré par un Comité de pilotage et des groupes de travail, ouverts aux adhérent-es et aux non-adhérent-es. La création d'un fonds mutualisé permet de financer les actions de la commission grâce à la participation financières des fédérations membres.

La commission crée des outils pour diffuser l'information et conduit des réunions auprès de l'ensemble des adhérent-es pour les tenir informé-es de ses avancées et pour les inviter à participer à ses travaux. Elle développe des partenariats, crée une méthodologie de travail commune, mutualise ses réflexions, produit des données et mène un travail de sensibilisation et de communication auprès des professionnel·les, des pouvoirs publics et du public.

La commission ne cesse de s'imaginer et de s'inventer. Elle se donne les moyens de pérenniser sa structuration et de poursuivre le développement et l'amplification de ses actions.

En 2024, elle a suivi un accompagnement co-organisé avec La Petite. Cela lui a permis de légitimer ses postures et d'avancer sur plusieurs travaux tels que : la charte de la commission, la poursuite de la réflexion quant à l'évolution des critères genrés de comptage, la rédaction et finalisation d'un Guide à l'usage des fédérations et structures des arts de la rue dans la lutte contre les VSS. Cet accompagnement sur le temps long a permis aux membres de la commission de poursuivre leur formation et de renforcer leurs positionnements.

La participation de membres, de plus en plus nombreux-ses, aux travaux de la commission et aux espaces qu'elle propose, témoigne de sa nécessité.

# 6 PARTENAIRES DES FÉDÉRATIONS

AuRA, **Fédération des Arts de la rue en Auvergne-Rhône-Alpes** est soutenue pour l'ensemble de ses activités de structuration du réseau en région par la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes et par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



La FéRue, **Fédération des Arts de la rue en Île-de-France** est soutenue pour ses activités par la DRAC Île-de-France et la Région Île-de-France ; par le Ministère de la Culture/Direction Générale des Médias et Industries Culturelles pour l'accompagnement de ses adhérent-es ; par la Ville de Paris pour la mise en place des Rues Libres et par la Direction Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports pour l'organisation de formations destinées aux bénévoles et adhérent-es.



La FNAR, **Fédération Nationale des Arts de la Rue** est soutenue par le Ministère de la Culture - Direction Générale de la Création Artistique, par la délégation Théâtre pour la mise en œuvre du volet associatif de son projet, et par la délégation Emploi ainsi que le FCAP pour la mise en œuvre du projet de structuration professionnelle.



Grand'Rue, **Fédération des Arts de la Rue en Nouvelle-Aquitaine** est soutenue pour la structuration du réseau et dans le cadre d'une aide à l'emploi par la Région Nouvelle-Aquitaine ; au fonctionnement par le Département de la Gironde ; et pour le projet spécifique du SODAREP par la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine.



Pôle Nord, **Fédération des arts de la rue en Hauts-de-France** bénéficie du soutien de la Région Hauts-de-France pour ses activités.



BFC, **Fédération des Arts de la Rue en Bourgogne-Franche-Comté** ; Le Ministère de la République, **Fédération des arts de la rue en Normandie** ; Pôle Sud, **Fédération des Arts de la Rue en Occitanie** ne reçoivent pas de subventions pour leurs activités. Leurs recettes sont constituées des cotisations de leurs adhérent-es.